



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 MAI 2009

Pierre APPRIOU remercie les participants de leur présence. Il rappelle qu'UPVS s'est constituée en association au lendemain des élections municipales de 2008.

Il précise ensuite le déroulement de la réunion :

- Bilan moral.
- Bilan financier.
- Constitution du bureau.
- Questions – réponses et suggestions des participants.

BILAN MORAL - Intervention de Pierre APPRIOU

- Les réunions du conseil municipal sont publiques. Nous vous invitons donc à y assister le plus souvent possible. Vous pouvez d'ailleurs nous faire part de vos interrogations sur tel ou tel point de l'ordre du jour qui est publié dans le BIM et sur notre site.
- La salle du conseil est exigüe et très difficilement accessible pour les personnes à mobilité réduite. Nous avons demandé à plusieurs reprises que les conseils se tiennent dans des lieux mieux adaptés, par exemple, dans la salle où nous trouvons. Pour l'instant sans résultat mais avec votre soutien nous pourrions peut-être y parvenir.
- Nous avons également demandé à plusieurs reprises que chaque réunion du conseil fasse l'objet d'un compte rendu, aussi exhaustif que possible, qui serait publié dans le BIM. Nous avons essuyé un nouveau refus, d'où notre politique de communication dont vous parlera Christian MOUTON.
- Quelles remarques pouvons-nous faire sur la gestion de Plouguerneau ?

Nous la qualifions « d'approximative ». Deux exemples.

- Le Débat d'Orientation Budgétaire D.O.B.). Avant chaque séance du conseil municipal, les conseillers doivent recevoir un certain nombre de documents susceptibles de les éclairer. Pour le conseil sur le D.O.B. seuls les conseillers de la majorité ont reçu les documents précités. La menace de se voir déférer devant le tribunal administratif pour cette grossière erreur, est la seule raison qui a conduit le maire à reporter le D.O.B. d'une semaine (du 9 au 16 mars).

Lors de cette réunion, nous avons interrogé le maire sur la diminution spontanée de 2 millions d'euros de la dette entre les comptes administratifs 2007 et 2008. N'obtenant pas de réponse nous avons interrogé par écrit la Trésorière de Lannilis. Elle nous a répondu il y a quelques jours qu'il s'agissait d'une erreur informatique. Mais nous continuons à nous interroger, et elle aussi : à quand remonte cette « erreur » ? pourquoi n'a-t-elle pas été relevée avant ? à quoi est-elle due ?

- La Médiathèque.

Le but n'est pas ici de se prononcer pour ou contre cet outil. Mais cette médiathèque fonctionne maintenant depuis fin 2007, donc depuis un exercice budgétaire complet. Nous avons interrogé le maire sur son coût de fonctionnement, et la réponse que nous avons obtenue a été : « nous ne nous attendions pas à cette question ! ». Quelle perspicacité, Quelle saine gestion des comptes publics !

- Economie et développement durable.

- Peut-être vous souvenez vous de la mise en place dans le courant 2007 d'un « conseil consultatif de développement durable », complètement oublié depuis les élections. Nous nous réjouissons qu'à la suite d'une question écrite posée par l'opposition au cours du dernier conseil municipal, le maire ait décidé de réactiver ce comité : affaire à suivre ..

- Nous espérons que cette « réactivation » débouchera sur une politique touristique susceptible de remettre en valeur les atouts de Plouguerneau, parmi lesquels on peut citer :

- Les sentiers côtiers : ceux qui se sont promenés ces derniers jours ont pu constater que l'entretien effectué ne les met pas en valeur. Il a d'ailleurs été précisé en conseil municipal que rien d'important ne serait fait sans subvention...

- Les plages qui sont dans un état déplorable, comme le montre ces deux photos de St Cava, l'une prise en 1970, l'autre en 2008.

- Les pistes cyclables, promises pendant la campagne électorale, mais ce n'était qu'une promesse...

- Le réaménagement de la digue de Kervény, promenade très fréquentée et dangereuse à cause de l'étroitesse du trottoir et la vitesse excessive des véhicules.

Bref ! Beaucoup de petites choses qui ne coûteraient pas cher, mais qui seraient susceptibles de relever l'image de marque de notre commune.

- Cette image de marque qui devrait également être cultivée auprès de nos amis étrangers en étant plus présent aux diverses manifestations organisées par les comités de jumelage. Il conviendrait de plus que le maire se souvienne qu'une commission municipale des jumelages existe !

Je terminerai en disant quelques mots sur la C.C.P.A., communauté de communes dont Plouguerneau fait partie.

Ce sigle signifie désormais Communauté de Communes du Pays des Abers et plus ...de Plabennec et des Abers.

Mais les décisions prises par cette instance laisse parfois perplexe. En effet, que penser de deux décisions récentes :

- l'abandon du projet de piscine ludique par manque d'accord entre deux communes...

- l'inscription de deux (et peut-être trois) salles culturelles d'intérêt communautaire dans le projet de développement du Pays de Brest !

- Enfin, le projet du Port de Perroz, qui était considéré comme définitif par André LESVEN pendant la campagne électorale, et qui semble aujourd'hui définitivement abandonné : il aurait pourtant valorisé Plouguerneau.

Je laisse maintenant la parole à Christian MOUTON pour nous parler de communication.

Si nous voulons que la gestion approximative du maire actuel cesse en 2014, il est essentiel et indispensable que nous informions les plouguernéens de nos idées, de nos projets et de notre conception d'une gestion démocratique de notre commune.

Pour informer, et tenter de convaincre, nous avons mis en place deux supports.

D'abord notre site internet «www.unispourvoussevir.fr » sur lequel vous trouvez :

- Des commentaires sur des sujets divers comme le centre technique municipal de Kerléo

- Les comptes-rendus des réunions du conseil municipal qu'André LESVEN refuse obstinément de rédiger. Il se contente en effet de « procès verbaux » qui ne font que reprendre l'ordre du jour et indiquent le nombre de votants pour chaque délibération proposée aux conseillers.

Ces procès verbaux ne reflètent en aucune façon les échanges et interventions des conseillers municipaux. Nous établissons donc, après chaque réunion, un compte rendu avec nos commentaires, que nous mettons sur notre site et que nous transmettons à tous nos adhérents, sous forme de « news letter », soit par internet, soit en le déposant dans les boîtes à lettres de ceux qui ne sont pas connectés.

Et un support écrit !

Nous avons distribué un quatre pages en novembre 2008, puis un « deux pages » en janvier 2009 à l'occasion des vœux.

Les avis que nous avons pu obtenir ont été favorables et beaucoup nous ont dit qu'ils souhaiteraient avoir plus souvent ce type d'information.

Nous avons donc décidé de pérenniser ce support en le baptisant Bulletin Officiel d'Opposition

Municipale, autrement dit BOOM !, que nous essaierons de publier en deux pages une fois par trimestre.

Mais si le maire continue de gérer la commune et de se comporter comme il le fait depuis mars 2008, nous serons peut-être amenés à publier un BOOM ! mensuel ou même hebdomadaire !!!

Pour que cette modeste publication évolue, nous souhaiterions avoir régulièrement vos critiques mais aussi celles des lecteurs que vous pouvez rencontrer.

Enfin s'il vous semble qu'un sujet ou qu'un fait doit être porté à l'attention des plouguernéens, informez nous par l'intermédiaire de notre site.

CONSTITUTION DU BUREAU.

Pierre APPRIOU propose de renforcer le Bureau. Quatre personnes se portent volontaires :

- Michel CALVEZ
- François CANTINEAU
- Jean Pierre RICARD
- Yves ROUDAUT

Leur entrée dans le Bureau est votée à main levée et à l'unanimité.

La reconduction des membres du Bureau sortant :

- Pierre APPRIOU,
- Paul LE BOITE
- Marie Antoinette LEGALL
- Christian MOUTON
- Gille SICHE

Est également votée à main levée et à l'unanimité.

BILAN FINANCIER

Marie Antoinette LEGALL présente le bilan financier de notre association pour cette première année.

RECETTES

Cotisations et versements des membres	778,14	
Manifestations	723,00	
	<hr/>	1 501,14

DEPENSES

Inscription sous préfecture	39,06	
Assurance	62,95	
Manifestations	735,26	
Fournitures bureau + secrétariat	534,86	
Carte bancaire	17,00	
	<hr/>	1 389,13
Reliquat		112,01 €

Il est proposé de modifier le montant des cotisations des adhérents comme suit :

Une personne : 8 euros

Couple : 10 euros

Cotisation de soutien : 10 euros et plus

Cette disposition est votée à main levée et à l'unanimité.

A la suite des bilans et des votes, un certain nombre de questions a été posé.

En matière financière, avons-nous des moyens d'investigation efficaces ?

Nous avons ceux que nous donne la loi qui protège la liberté d'accès aux documents administratifs et financiers de tout citoyen français. Et nous ne nous en priverons pas. De plus, une bonne partie des chiffres est librement disponible sur le site internet du ministère des finances. Enfin, n'oublions pas que nous avons, au sein de la liste d'opposition et de notre association, des spécialistes des finances publiques.

Après les ronds-points, les routes ?

Cela fait partie du budget du maire pour les trois prochaines années. L'état des routes est désastreux et les professionnels eux-mêmes ont noté que la municipalité de Plouguerneau n'avait rien investi dans ce domaine depuis plusieurs années, sauf pour les ronds-points. Rappelons que ces derniers ont pu épater la galerie au moment de la campagne mais chaque Plouguernéen peut constater, tous les jours, un manque d'entretien des routes, des chemins, des fossés.... Le maire a prévu un plan de financement sur trois ans.

Pourquoi rien n'est-il fait au Zorn ?

Une fois de plus, nous devons noter que le littoral de notre commune est abandonné. Le maire et son premier adjoint s'abritent derrière l'étude de la remise aux normes du chemin côtier et de l'enquête publique qui la précédera pour ne pas intervenir. 300 000 euros avaient été budgétés l'an dernier dont seule une toute petite partie a été dépensée pour opérer quelques rustines avant la saison. Cette année, rien et la situation s'est dégradée, le parking du Zorn en est un exemple, l'état des plages aussi. Mais le maire a décidé de ne rien faire. Espérons au moins que la mise en sécurité sera effectuée. Alors que le littoral est le seul poumon économique de notre ville, il est étonnant que rien ne soit fait. N'oublions pas par ailleurs qu'André LESVEN est aussi vice-président de la CCPA en charge du tourisme. Sur ce sujet, il n'est plus aux abonnés absents, il est complètement débranché !

La participation aux conseils municipaux vient d'être évoquée mais dans quelles conditions ?

La salle du conseil municipal qui est aussi la salle des mariages est hors la loi en matière d'accessibilité handicapés. Il serait aussi intéressant de savoir combien réellement de personnes sont autorisées à stationner à l'étage, en même temps, pour satisfaire aux normes de sécurité et d'évacuation : la question devra être posée à la commission de sécurité. Mais en cela comme pour beaucoup de choses, le maire fait l'autruche car il devrait alors prévoir l'aménagement d'une autre salle. Nous leur proposons une solution beaucoup moins onéreuse : utiliser les différentes salles communales pour y organiser les conseils. Elles sont aux normes, elles.

Enfin, la présence du public est un vrai travail de démocratie. Plus il est nombreux – même s'il doit être silencieux – mieux le travail se fait. Mais il est vrai que pas plus d'une dizaine de personnes ne peut y assister et beaucoup finissent debout dans le couloir !

Dans le budget, une somme est allouée au remembrement du Grouaneg. Où en est-on ?

Il est vrai que cette année encore, le maire a budgété environ 600 000 euros pour la question foncière du Grouaneg. Il avait voté la même somme l'année dernière et nous n'avons rien vu venir. Donc, nous resterons prudents sur l'évolution de ce dossier. En conseil, le maire a fait voter la possibilité d'ester en justice pour diffamation sur ce dossier. Il est dans nos traditions républicaines de ne pas intervenir dans un dossier tant que celui-ci n'est pas jugé. Mais cela ne nous empêche pas d'être particulièrement attentifs à son évolution....

On continue à nous opposer le PLU et on parle de SCOT. Quel est le point sur cette question ?

Le PLU a été adopté l'an dernier. A la suite de nos courriers pointant un certain nombre d'erreurs – d'autres ont été découvertes depuis – la préfecture a préféré mettre en attente puisque ce PLU va devoir être obligatoirement révisé pour tenir compte des obligations du SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale) du pays de Brest. Ce dernier devrait être adopté fin 2009, début 2010. Le PLU de Plouguerneau sera alors révisé et devra tenir compte de toutes les remarques faites entre temps.

On parle non seulement du coût de construction mais surtout du coût de fonctionnement de la future salle culturelle. Quels sont les chiffres ?

La salle culturelle de Plouguerneau a été élue projet communautaire par la CCPA. Depuis, la commune de Plabennec a obtenu le même label pour une salle culturelle chez elle et d'autres communes devraient se mettre sur les rangs. Le maire a présenté un budget de 4,6 millions d'euros pour ce projet dont la CCPA et le Pays de Brest prendrait 1,6 millions d'euros. Ce qui laisse 3 millions d'euros à la charge de notre commune. De plus, les charges de fonctionnement qui s'évaluent en général à 8% du montant de l'investissement seraient d'environ 370 000 euros pour la commune. La CCPA prendrait en charge un emploi temps plein par an sur les deux salles, soit 25 000€. On est encore loin du compte à moins de grever le budget de la commune ou de mettre les places à un prix prohibitif.

Le projet devra passer en conseil municipal. Il sera alors intéressant de connaître les justifications du maire.

Dans votre BOOM n°1, vous avez évoqué le prix de l'eau et le maire vous a répondu en disant que ce n'était pas vrai : qui détient la vérité ?

En matière financière, c'est généralement nous. Le maire avait une erreur de deux millions d'euros cette année dans son budget et cela n'avait pas eu l'air de le choquer. Alors le prix du mètre cube d'eau : un détail.

Mais ce qu'il oublie de dire c'est que, pour alléger son budget principal, il a fait passer sur les budgets de l'eau et de l'assainissement plusieurs membres du personnel de la commune. Mais même s'il s'agit du budget de l'eau, on ne noie pas ainsi le poisson : le maire finance bien son déficit grâce aux redevances d'eau et d'assainissement et cela, nous sommes capables de le prouver ! Et ces redevances, tout le monde les paie, y compris les non imposables : donc, tous les Plouguernéens sont concernés et cela s'avère très juteux !

Où en est-on des noms de rues ?

Tout se passait bien jusqu'à présent mais, lors de la dernière réunion, le maire était absent et Mme Gervez qui le représentait a commencé à tout remettre en question. La dernière réunion a été annulée. Nous attendons la prochaine.

Nous avons besoin d'information. Par le BOOM, nous en avons mais ne pourrions-nous pas avoir des réunions thématiques, plus détaillées ?

Nous avons peur de vous embarrasser de chiffres, de commentaires... Mais les remontées que nous avons eues sur le BOOM nous prouvent le contraire et votre proposition confirme. Donc, quand il y aura des thèmes à traiter particulièrement importants pour notre commune, nous proposerons des réunions thématiques, par exemple, l'eau.